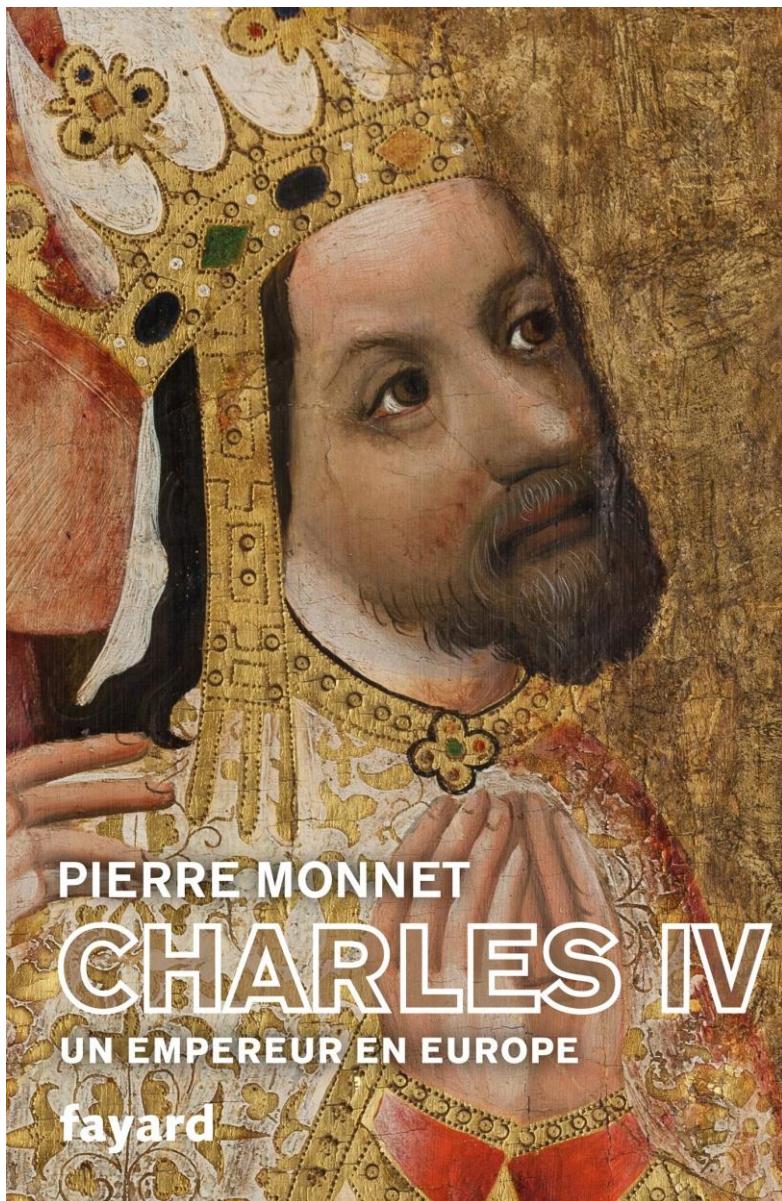


Philippe CONTAMINE



allemand des sciences historiques et sociales de Francfort-sur-le-Main. Il est un spécialiste de l'histoire du Saint Empire et de ses sociétés urbaines. L'Europe est son horizon intellectuel, l'élément au sein duquel il compose et enseigne.

Cette biographie, écrite d'une plume alerte, se recommande par la qualité de l'information sur laquelle elle s'appuie (rien ne lui échappe de la bibliographie récente, quelle qu'en soit la langue) et plus encore par l'ingéniosité de la démarche adoptée. Ayant procuré il y a quelques années, en collaboration avec Jean-Claude Schmitt, une édition, suivie de sa traduction française, de la *Vita* – cette autobiographie que Charles IV composa en latin, semble-t-il dans les années 50 du XIV<sup>e</sup> siècle –, il se pose, à la suite de Jacques Le Goff, la question de savoir dans quelle mesure il est possible, pour cette époque et à ce niveau, de saisir une individualité. La réponse, malgré les nombreuses réserves, est oui, en ce sens que Charles IV

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, Pierre Monnet, son livre intitulé *Charles IV, un empereur en Europe*, Paris, Fayard, 2020, 317 p. et 4 planches en couleur hors-texte. Parmi celles-ci, on retiendra la miniature où figure un Charles IV en majesté, barbu, siégeant sur son trône, la couronnée fermée posée sur la tête, tenant dans ses mains un sceptre et un globe et accompagné des armes de l'Empire et de la Bohême et des blasons de ses quatre épouses successives, Blanche de France, Anne du Palatinat, Anne de Schweidnitz et Élisabeth de Poméranie.

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Pierre Monnet est actuellement à la tête de l'Institut franco-

entendit mettre lui-même en scène son personnage et ne laisser ce soin ni à son entourage ni à sa postérité. Il fut le sculpteur vigilant de sa propre statue.

Lors de son baptême à Prague, il fut appelé Wenceslas. Mais quelques années plus tard, lors de sa confirmation à Paris, alors qu'il séjournait à la cour de France, il reçut le nom de Charles, à la demande de son oncle le roi Charles IV le Bel. C'est pourquoi, le moment venu, il devint Charles IV (son homonyme, l'empereur carolingien Charles III, était mort en 888).

La première partie du livre est consacrée au survol de sa vie, depuis sa naissance en 1316, à Prague, capitale traditionnelle du royaume de Bohême, jusqu'à sa mort en 1378, également à Prague – cette ville qu'il avait agrandie et embellie, qu'il avait doté d'une université, et qui, encore aujourd'hui, vit à l'ombre de son souvenir, pour le plus grand plaisir des touristes qui y affluent de toutes parts. Issu de la maison de Luxembourg, petit-fils de l'empereur Henri VII, fils du chevaleresque Jean l'Aveugle, roi de Bohême au titre de son épouse Élisabeth Premyslide, lequel mourut à la bataille de Crécy, en 1346, au service de Philippe de Valois, Charles IV était certes un héritier mais il lui fallut rassembler cet héritage ou plutôt le conquérir, ce qu'il fit en plusieurs étapes marquées par autant de couronnements : roi des Romains à Bonn en 1346 et de nouveau en 1349, cette fois à Aix-la-Chapelle, roi de Bohême en 1347, roi des Lombards à Milan en 1355, et, la même année, empereur à Rome, enfin, à Arles, roi de Bourgogne en 1365. 1356 fut pour lui une année cruciale, marquée par la promulgation, aux diètes de Nuremberg et de Metz, de la Bulle d'or : cette constitution, destinée à demeurer en vigueur jusqu'en 1806, réaffirmait le caractère électif de la dignité impériale sans pour autant écarter les préoccupations dynastiques, fixait *ne varietur* la liste des sept princes électeurs (trois archevêques et quatre laïcs, dont précisément le roi de Bohême), leur accordait des pouvoirs presque souverains à l'intérieur de leurs domaines et, *de facto*, diminuait singulièrement le contrôle de la papauté sur l'ensemble du processus de désignation. Avec la Bulle d'or, l'Empire était en passe de devenir le Saint Empire romain de nation germanique.

Dans une deuxième partie, intitulée « Régner », les pays dont se compose le *dominium* multipolaire de Charles IV sont passés en revue, ses sceaux et ses couronnes, porteurs de toute une symbolique, sont soigneusement décrits, sa perspicace politique matrimoniale est rappelée, son mode de gouvernement, d'ailleurs assez classique, est défini, ses rapports avec les villes d'Empire sont précisés, ses nombreux déplacements sont retracés, ce qui implique appétit de connaître, désir de se montrer et santé longtemps vigoureuse (voir les cartes de ses *itinera et mansiones* aux pages 327 et 328). Ce qui frappe, malgré tout, c'est l'abandon du rêve italien et, en dépit d'efforts intermittents, le sensible recul du côté du royaume d'Arles. Dès lors, de façon consciente et réaliste, Charles IV se transforma en souverain de l'Europe centrale tout en ne renonçant pas pour autant au Luxembourg – un comté qu'il prit soin d'ériger en duché.

Vient une troisième partie qui, sous la formule « durer », revient à l'examen de la *Vita*, souligne son extraordinaire appétit de reliques (c'est ainsi qu'il obtint de son neveu Charles V plusieurs épines de la Couronne d'épines), passe en revue l'impressionnante collection de ses portraits, qu'on imagine non sans quelque ressemblance, et s'interroge sur la façon dont il fut vu, d'abord par ses contemporains, tchèques, allemands, italiens et autres, puis par la postérité, de siècle en siècle, jusqu'à nos jours. L'histoire contrastée de sa *memoria* éclaire l'histoire de l'Europe. Présentement, dans le monde des médiévistes de langues germanique et tchèque, il fait l'objet de toutes les attentions, en général positives. On met volontiers en relief son mécénat, son amour de la paix et de la justice ainsi que son savoir-faire dans le dialogue avec ses sujets,

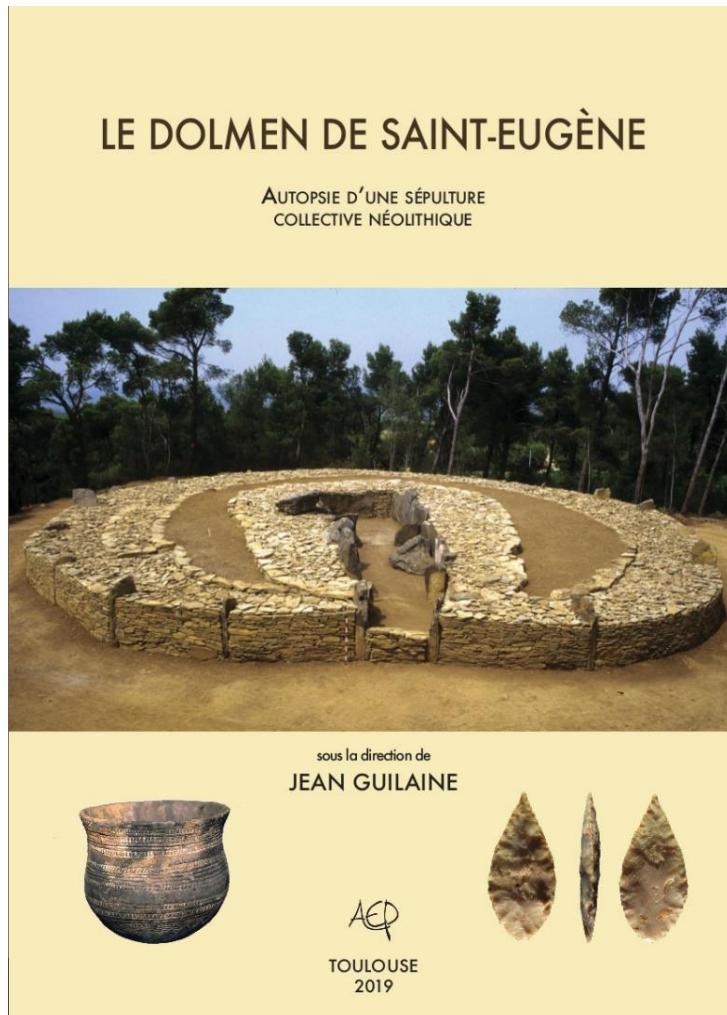
dont l'identité, est-il rappelé, était si diverse quant aux usages et aux langues (même si tous faisaient bel et bien partie de la chrétienté latine).

Un précurseur ? Sans doute pas ou si peu. Fondamentalement, il convient de le comprendre à l'aune de son temps : empereur réfléchi, cultivé et même lettré, il voulut consolider sa dynastie, accroître ses possessions, régner avec sagesse, valoriser son image, et cela dans le souci affiché du bien commun. Peut-être espérait-il être reconnu comme saint après sa mort. En tout cas le souci de son salut fut chez lui constant, se traduisant par des pratiques religieuses que l'on peut qualifier de traditionnelles. Il refusa le rôle de chef d'une éventuelle croisade alors que la poussée des Turcs ottomans s'accentuait.

Ce n'est pas sa faute si son œuvre ne lui survécut que très imparfaitement : son fils aîné Wenceslas, réputé ivrogne, débauché et incapable, fut déposé en 1400 par quatre des sept électeurs ; quant à son puîné Sigismond – une personnalité certes de grande envergure – il fut confronté à l'hérésie hussite et aux guerres dévastatrice qui en découlèrent. Avec Charles IV, le Saint Empire, tel que le Moyen Âge l'avait conçu et connu, jeta ses derniers feux.



Jean GUILAINE



de celles-ci ayant résisté à l'exploitation du monument par les carriers au cours des temps historiques. Le tumulus englobant la tombe accuse un diamètre de 22 m et inclut, outre le mur de façade rythmé par des orthostates peu ou prou équidistants, trois autres murs internes jouant un rôle de contrefort de la tombe centrale. Celle-ci a été bâtie essentiellement en dalles de grès prélevées sur place. On suppose que la colline naturelle sur laquelle elle a été édifiée a pu être elle-même en partie « sculptée » pour lui donner une morphologie sub-circulaire, contribuant à mettre en valeur la sépulture tumulaire qui la coiffait en son sommet.

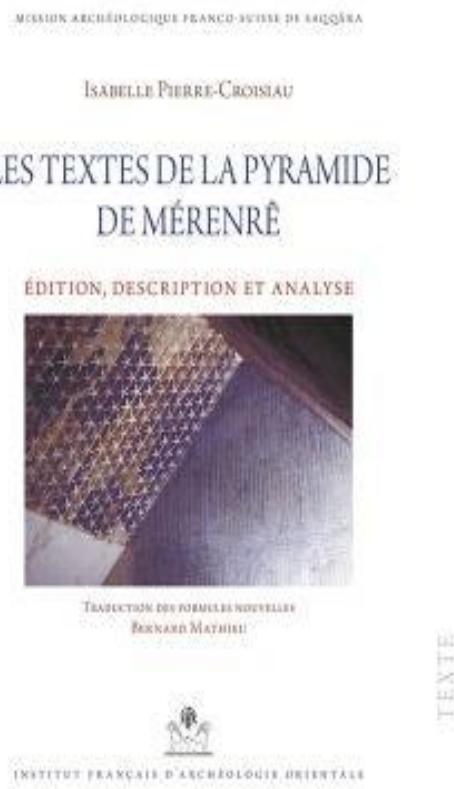
Le monument, fouillé entre 1924 et 1928 par un archéologue local, a livré un abondant mobilier funéraire attestant de dépôts largement étalés dans le temps comme l'a très récemment confirmé une dizaine de datations au radiocarbone : érigé dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, il fut utilisé jusqu'à l'Âge du bronze ancien, après – 2000. Parmi les équipements mis au jour figurent de nombreux vestiges céramiques (dont des vases campaniformes décorés du III<sup>e</sup> millénaire), divers restes lithiques (pics ayant servi au creusement des tranchées d'implantation des piliers, longs couteaux-faucilles et armatures de flèches en silex, plaquettes de schiste découpées), de l'outillage en os, divers objets métalliques (poignard et pointe de cuivre, alênes de bronze), un grand nombre de parures (perle en or, pendentifs en roches diverses et quelque 2000 perles rondes en test). La reprise des recherches entre 1989 et 1994, complétées par une restauration du Service des Monuments Historiques, a

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie au nom de ses trente-trois auteurs l'ouvrage « *Le Dolmen de Saint-Eugène. Autopsie d'une tombe collective mégalithique* » dont j'ai assumé la direction (Archives d'Ecologie Préhistorique, Toulouse, 2019, 406 p., 371 fig.). Cette sépulture mégalithique, édifiée près de Laure-Minervois (Aude), est l'une des plus emblématiques du Sud de la France. Elle prend place parmi un groupe de galeries allongées insérées dans des tumuli circulaires de plus ou moins grandes dimensions réparties de part et d'autre des Pyrénées de l'Est, entre le Llobregat et l'Orb. Ce dolmen est une crypte de 16 m de développement, découpée intérieurement en trois espaces (un couloir, deux chambres funéraires) par des cloisons transversales. La largeur du chevet, supérieure à 3m, suppose l'existence, à l'origine, d'imposantes tables de couverture comme l'attestent divers éléments

permis de récupérer de nombreux restes anthropologiques négligés par le précédent intervenant. Ces éléments ont donné lieu à diverses études anthropologique, odontologique, paléopathologique. On soulignera plus particulièrement l'étude paléogénomique conduite par une équipe de l'Institut Jacques Monod et ayant permis l'extraction de l'ADN de six individus montrant une grande variabilité entre eux et aucun apparentement au niveau de la lignée maternelle. Un individu, de datation plus tardive que les autres (Âge du bronze ancien) présente des caractères génétiques (haplogroupes) l'inscrivant parmi les populations migrantes du continent européen à partir de 2500 avant notre ère. Cette étude s'intègre dans un programme récemment publié sur l'évolution génétique de la population de la France entre le Néolithique et l'Âge du fer (S.Brunel *et al.* : Ancient genomes from present- days France unveil 7000 years of its demographic history, *Proceedings of the National Academy of Sciences USA*, 2020, may 26).

On estime, à partir de décomptes odontologiques, que le dolmen de Saint-Eugène a pu recevoir les corps de 250 à 400 individus, chiffre à pondérer par la durée même d'utilisation du sépulcre sur plus d'un millénaire et par les avatars taphonomiques (vidanges, réductions) ayant affecté son fonctionnement au fil d'une telle durée. Des considérations finales posent notamment la question des dénivelés sociaux entre individus tout au long du IIIe millénaire, lecture rendue délicate par la pratique alors à peu près générale de dépôt de cadavres au sein de caveaux « collectifs ».

Michel VALLOGGIA



J'ai l'honneur de déposer virtuellement sur le bureau de l'Académie, de la part de l'éditeur, l'ouvrage de Madame Isabelle Pierre-Croisiat : *Les Textes de la pyramide de Mérenrê. Édition, Description et Analyse. Traduction des formules nouvelles* par B. Mathieu<sup>1)</sup>.

En préambule, il sied de rappeler que les *Textes des pyramides* constituent le premier corpus eschatologique de l'humanité, inscrit dans la pyramide d'Ounas (vers 2321-2306 av. J.-C.). Inutile de préciser ici que d'innombrables travaux ont déjà été consacrés à l'étude de cette documentation exceptionnelle. La découverte de ces textes remonte au mois d'avril 1880, lorsque Auguste Mariette

ordonna l'ouverture de la pyramide de Pépy Ier, à Saqqâra et c'est à Gaston Maspero que revient le mérite de cette trouvaille qui fut ultérieurement confirmée par d'autres leçons provenant des pyramides de Mérenrê, d'Ounas, de Téti et de Pépy II. Aujourd'hui, onze pyramides conservent les versions d'une synopse dont le fil conducteur suit la leçon relevée dans l'infrastructure de la pyramide d'Ounas qui conservait ses inscriptions à leur place originelle.

De fait, la présente édition suit schématiquement la spatialisation des textes telle que l'avait adoptée Maspero dans sa publication de 1894. Cette disposition fut maintenue par Kurt Sethe dans son édition *Die altägyptischen Pyramidentexte*, parue entre 1908 et 1922. Ce savant dénombra 714 *Spriüche*, divisés en 2217 paragraphes. En 1969, de nouvelles versions enrichirent le corpus de Raymond Faulkner qui enregistrait, de son côté, 759 *Utterances* et 2291 paragraphes. Actuellement, l'apport de compléments découverts par les travaux de la Mission franco-suisse de Saqqâra imposa un nouveau système de désignation des formules qui repose désormais sur l'emplacement des textes dans l'appartement du souverain concerné. C'est ainsi que 81 formules nouvelles (numérotées de 1001 à 1081) proviennent de la pyramide de Pépy Ier<sup>2)</sup> et 51 de l'appartement funéraire de Mérenrê (numérotées 1101 à 1151).

L'infrastructure de ces pyramides à textes est ordonnée suivant un axe nord-sud, incluant un vestibule interrompu par trois herses de granit et suivies d'un couloir ouvert sur une antichambre. Cette pièce de transit modifie alors le cheminement du dispositif, selon un axe est-ouest, partant, à l'est, du *serdab* (la « Demeure d'Osiris ») vers la chambre funéraire, à l'ouest.

Concernant la pyramide de Mérenrê, il doit être mentionné que le monument a servi de carrière dès l'Antiquité et que son infrastructure n'a conservé que trois parois découvertes intactes... Les travaux de dégagement, de reconstruction et la récolte de plus de 2000 fragments de textes se sont donc étendus de 1971 à 1974, puis de 1976 à 1980, sous la direction de Jean Leclant. La reconstitution des parois partiellement ou totalement détruites a exigé de patientes études avant de parvenir à l'anastylose intégrale de toutes les surfaces inscrites de cet appartement, soit, au total, 20 parois !

Le volume de texte s'ouvre donc sur la description détaillée de chaque paroi, dans son état, ses dimensions et la composition de ses assises, à partir du caveau en direction de son vestibule d'accès. De surcroît, un paragraphe a été dévolu au style et à la paléographie des inscriptions qui mettent en évidence une exécution en deux étapes distinctes et une facture très soignée des hiéroglyphes finement gravés et peints.

Vient ensuite *l'analyse de la composition des parois* (p. 29-238) qui parcourt l'appartement depuis le caveau jusqu'à la descenderie. La composition de chaque paroi est minutieusement décrite au moyen d'une signalisation alphabétique et numérique. Pour chaque formule, un code inclut l'initiale du nom du souverain et la localisation de la paroi selon les points cardinaux. Lorsqu'une paroi est divisée en registres, ceux-ci sont numérotés de haut en bas, en chiffres romains. Ainsi, *M/F/Ne I* désigne Mérenrê, chambre funéraire, paroi nord, partie est, 1<sup>er</sup> registre. Le numéro de la formule suit, avec l'indication des paragraphes de la version connue ou nouvelle. Cet enregistrement est complété par une recension de tous les textes parallèles, identifiés non seulement dans l'ensemble des pyramides connues, mais également dans le corpus des *Textes des Sarcophages* !

Et, bien entendu, ces descriptions renvoient aux admirables fac-similés de l'Auteure. Encrées sur calque à l'échelle 1 : 1, ces inscriptions sont reproduites à l'échelle 1 : 20<sup>ème</sup>, ajoutant dans les marges la numérotation des colonnes, le rappel des localisations et le renvoi aux formules de ces compositions. Ce sont ainsi 22 planches qui correspondent aux 20 parois inscrites, augmentées de 12 planches de petits fragments non replacés et assemblages divers qui constituent le second volume de cette monumentale édition.

En annexe, quatre listes récapitulent l'inventaire des formules présentes sur chaque paroi, la localisation des formules identifiées, la localisation des formules nouvelles et la liste de tous les fragments non replacés (p.271-327). Le dossier est encore augmenté de 64 photographies qui illustrent l'excellente qualité des travaux accomplis et des résultats obtenus.

Dans la dernière partie du volume de texte, Bernard Mathieu propose une traduction et une translittération des formules nouvelles (TP 1101-1151) relevées dans cette infrastructure (p. 239-270).

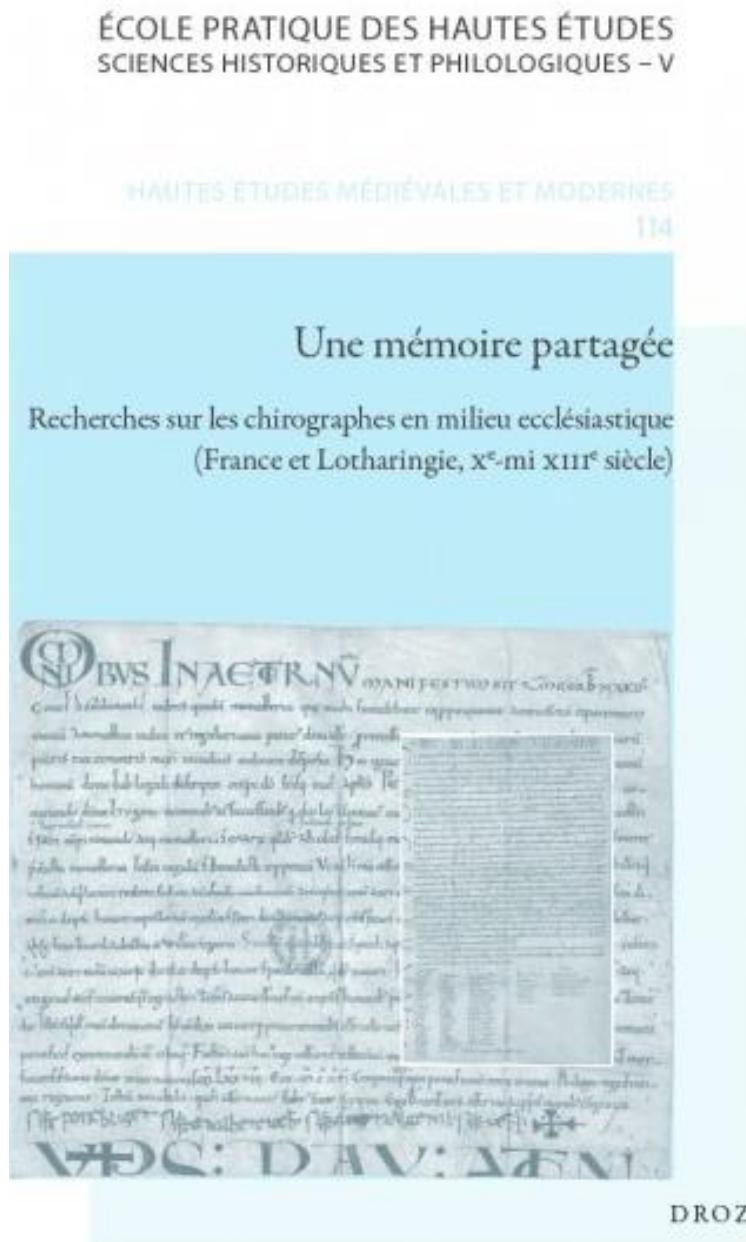
Dans sa traduction des *Textes de la pyramide de Pépy Ier*<sup>3)</sup>, B. Mathieu avait évoqué la typologie des textes des pyramides, vraisemblablement contenus dans un manuscrit connu sous la désignation de « *Rouleau du dieu* ». Ce compendium résulterait d'une transposition, dans le contexte funéraire, de formules sacrées originellement non funéraires qui éclaireraient les

réalités socio-politiques et les systèmes cosmogoniques des Égyptiens des hautes époques. Cet inventaire laisse, effectivement, apparaître des recueils de formules qui relèvent de l’approvisionnement des offrandes royales figurant sur la paroi septentrionale du caveau. Un autre groupe rassemble des formules apotropaïques ou conjuratoires visant à assurer une protection magique contre les serpents. Toutefois, c’est le contenu des formules cosmographiques qui jalonne, dans une lecture linéaire, l’itinéraire du roi défunt vers sa renaissance quotidienne. Depuis son sarcophage situé dans le monde inférieur (la Dat), le défunt va progresser en direction de l’antichambre (l’Horizon) qui verra sa transformation en esprit (*akh*) ; puis, il empruntera la direction sud-nord, pour effectuer son ascension vers les étoiles impérissables du nord et son éternité…

La traduction de ces formules nouvelles, jointes aux 800 précédemment connues et traduites par B. Mathieu dans sa publication (*MIFAO* 142), ajoute un complément utile à cet imposant corpus qui regroupera dans l’avenir une synopse exhaustive à disposition des spécialistes. On saluera donc avec le plus vif intérêt cette contribution majeure, remarquablement réalisée par l’imprimerie de l’Ifao, qui couronne certes un travail collectif, mais qui illustre bien la perspicacité des initiateurs de cette immense entreprise dont on attend déjà les prochains résultats.

- 
1. *Mission Archéologique Franco-Suisse de Saqqâra. MAFS IX. MIFAO* 140, Le Caire, Ifao, 2019, deux volumes, grand in-4°, cartonnés : un volume de texte, viii + 330 p. et 63 figs. ; un volume de fac-similés de 34 planches.
  2. Cf. C. Berger-El Naggar, J. Leclant, B. Mathieu, I. Pierre-Croisiat, *Les textes de la pyramide de Pépy Ier*, *MIFAO* 118, Le Caire, 2001, p.10.
  3. Cf. *MIFAO* 142, Le Caire, 2018, p. 4 – 17.

Dominique BARTHELEMY



écrivait sur le même parchemin ; on découpait ensuite ce dernier en divisant en deux une « légende » ou « devise » (le plus souvent le mot CYROGRAPHUM) de manière à ce qu'il soit possible par la suite de vérifier en les remettant bord à bord l'origine commune et donc l'authenticité des deux actes (qui peuvent avoir été écrits côte à côte, donc juxtaposés, ou l'un au-dessus de l'autre, donc superposés). Cette « espèce documentaire », comme dit Laurent Morelle dans son avant-propos, a été créée en Angleterre au IX<sup>e</sup> siècle et, de là, est passée sur le continent, atteignant la Lotharingie aux années 920. La fabrication et l'usage du chirographe se développe ensuite en beaucoup de régions, aux approches de l'an mil et au cours du XI<sup>e</sup>

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses directeurs, Laurent Morelle et Chantal Senséby, le recueil d'études publié par la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes-études et intitulé *Une mémoire partagée. Recherches sur les chirographes en milieu ecclésiastique (France et Lotharingie, X<sup>e</sup> -mi XIII<sup>e</sup> siècle)*, Genève, Droz, 2019, 566 pages, 17 planches en couleur, (Hautes études médiévales et modernes.114).

Les archives et les cartulaires de la France féodale qui nous sont parvenus recèlent ou transcrivent un certain nombre d'actes appelés chirographes, que les manuels de diplomatique savent depuis longtemps caractériser mais qui n'avaient fait l'objet jusqu'à présent que de peu d'études spécifiques, assez isolées. Ces manuels les ont parfois appelés des « chartes parties », car il s'agit d'actes en deux exemplaires (ou davantage) identiques (ou presque) qu'on

siècle, pour atteindre son âge d'or au XII<sup>e</sup> siècle, avant de subir la concurrence du sceau de juridiction gracieuse, et de connaître dès lors, un déclin rapide, en dépit d'une tentative d'adaptation (XIII<sup>e</sup> siècle).

Voué à l'étude des usages pratiques de l'écrit et notamment de son rôle dans le règlement des conflits, le séminaire de Laurent Morelle à l'École pratique des hautes-études a été le foyer d'une recherche approfondie, encouragée par un article en date de 1986 dû à Michel Parisse auquel le recueil est dédié. Ses auteurs reconnaissent que l'enquête n'est pas terminée, puisqu'elle pourrait se prolonger dans l'établissement d'un catalogue et même d'un recueil de tous les chirographes de France et d'Europe (originaux, ou transcriptions qui laissent paraître la légende ou comportent une auto-désignation), mais ils nous livrent ici huit études thématiques et régionales très fouillées, suivies d'un album diplomatique formé de huit dossiers de chirographes originaux, s'égrenant entre 1004-1013 et 1177.

Laurent Morelle, se plaçant à l'échelle européenne, mène tout d'abord l'étude du mot et des choses. Le mot est repris de l'antiquité romaine, où il désignait une écriture personnelle ou souscrite, consignant une obligation ; il a été détourné de son sens initial, mais sans que disparaîsse toute connaissance ponctuelle de celui-ci, et ce non seulement en Espagne et en Italie, mais même en France où le mot peut toujours se rapporter à n'importe quel engagement écrit. Un chirographe effectif n'est pas non plus toujours désigné comme tel. Soit par exemple (p.14-15) le *libellus fidelitatis* souscrit par l'archevêque Arnoul de Reims envers Hugues Capet et vite trahi : il n'est connu que par des allusions et seul Richer de Reims révèle (ou prétend ?) qu'il s'agissait d'un « chirographe en deux parties » (*Historiae* IV.29). Ce chapitre d'ouverture est une mise au point magistrale à la fois sur la genèse de la chose et sur la mutation sémantique du mot.

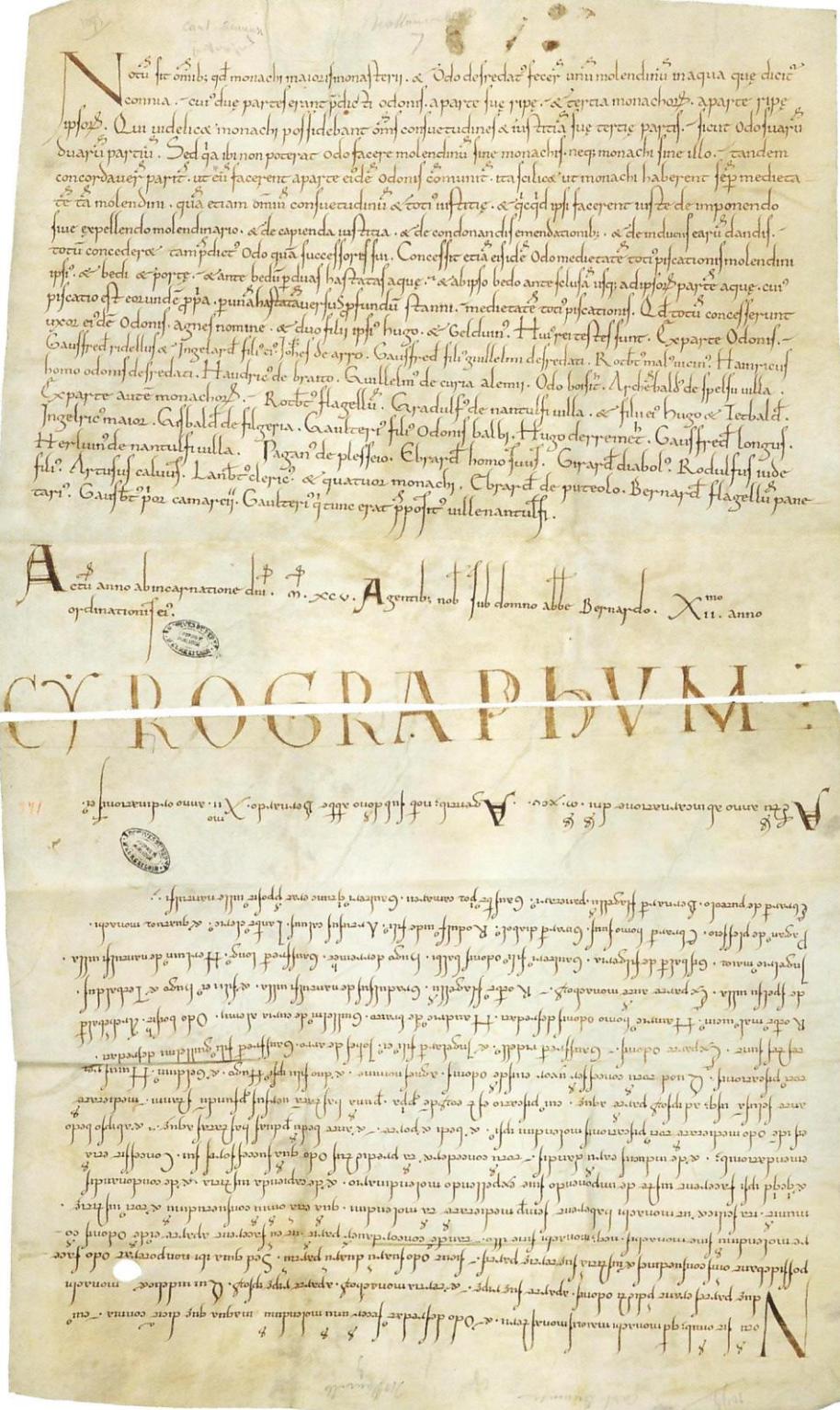
L'autre directrice du volume, Chantal Senséby, y contribue d'abord par une étude large et développée des devises de chirographes dans « l'espace français ». Elle analyse leurs libellés et leurs positions sur le parchemin, tirant à la fois des statistiques et des typologies d'un corpus de 1670 éléments. Elle vérifie que le Nord de la France privilégie le mot même de CYROGRAPHUM tandis que le Midi opte très généralement pour une suite de lettres en ordre alphabétique. Elle signale d'autre part un petit nombre de devises inhabituelles mais significatives : des références à la paix, parfois des versets de l'Écriture, et des AVE MARIA. Madame Senséby livre également une étude d'ensemble des chirographes ligériens. Elle y développe l'analyse formelle et fonctionnelle de ces actes qui, dans son corpus, concernent essentiellement les relations entre des établissements ecclésiastiques et leurs partenaires laïcs, avec parmi ces derniers des barons et petits seigneurs, le chirographe étant moins utilisé par les comtes et pour la gestion des serfs. En écho, Charles Vulliez définit sa place dans l'*ars dictaminis* des écoles orléanaises. À proximité, Soline Kumaoka dresse un catalogue des chirographes poitevins antérieurs à 1201 et édite le plus ancien d'entre eux (1004-1013).

Les autres études régionales concernent le Nord-Est et particulièrement ses abbayes de cisterciens et de prémontrés. Ici les trois auteurs (Hubert Flammarion, Marlène Hélas-Baron et Dominique Stutzmann) trouvent le chirographe employé souvent dans les rapports internes au monde ecclésiastique. Si d'aventure le lecteur commençait à éprouver un début de lassitude, il est ragaillardi par quelques formules brillantes, comportant même un zeste de préciosité. Lorsqu'un acte se définit lui-même, cela fait « un chirographe dans le chirographe » (p.258). Mieux encore : nous sommes invités dans l'austère décor de l'abbaye de Fontenay à suivre,

sous le titre « l'acte et son double », les aventures de la gémellité, la déchirure fonctionnelle du parchemin devenant la « cicatrice d'un siamois séparé » (p.261).

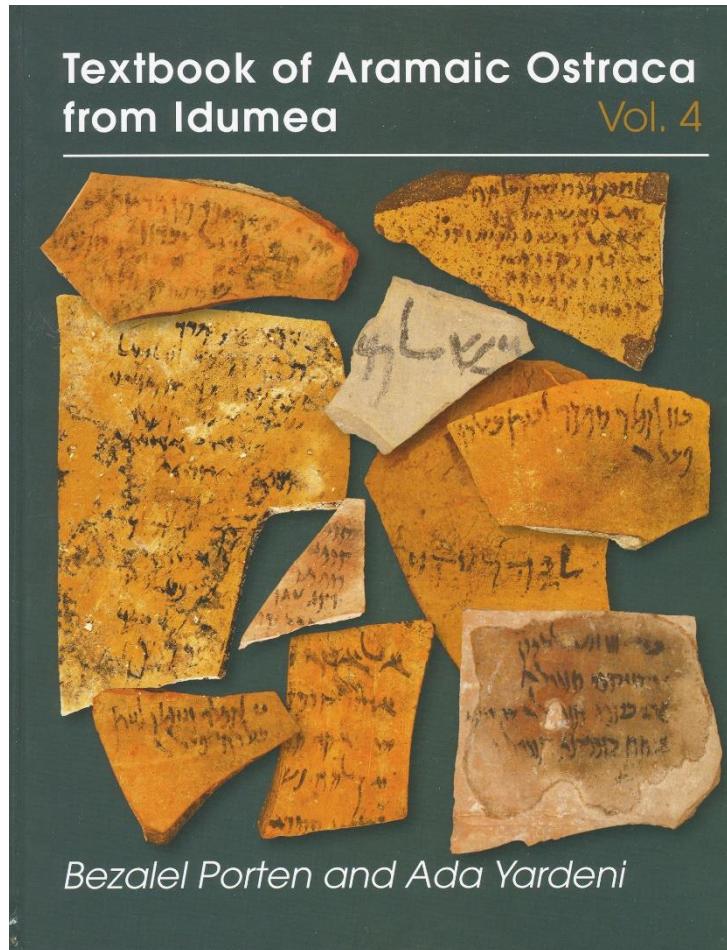
Il est temps après cela de découvrir l'album diplomatique, deuxième partie d'un livre que jalonnent de bout en bout d'excellentes photographies (en noir et blanc) avant les 17 planches finales en couleur. L'album réunit des études de Claire Lamy (Marmoutier), de notre auxiliaire Jean-Charles Bédague (Saint-Omer), de Marlène Hélas-Baron (Morimond) et derechef des codirecteurs. Les deux contributions de Laurent Morelle à cet album portent sur des actes d'un intérêt exceptionnel. Il s'attache d'abord au premier diplôme royal français en forme de chirographe (dû à Henri I<sup>er</sup>). Il enquête ensuite, en collaboration avec Pierre Bureau, sur une devise figurée sans pareille : en effet un accord de 1177 entre Mathieu de Beaumont et l'abbaye Saint-Martin de Pontoise se présente avec une devise qui consiste en un dessin du Christ en croix, encadré par les deux moitiés du mot CIRO/GRAPHUM. Les enquêteurs ont trouvé le modèle de ce dessin sur un missel de Maroilles, fabriqué à Arras ou Saint-Amand et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine (ms. 431, au fol.125 v<sup>o</sup>) et ils en attribuent l'idée ou l'approbation à l'épouse du comte Mathieu, la pieuse Éléonore de Vermandois. Ils envisagent enfin, à la lecture d'un texte d'Hugues de Saint-Victor, que les moines de Pontoise aient pu y voir, dans le corps bipartite du Christ, le symbole de la dualité entre les laïcs (sa partie gauche) et le clergé (sa partie droite, vouée aux choses spirituelles).

Ainsi se termine le recueil, par une pensée très chrétienne. Procédant d'un séminaire et d'un travail suivi et coordonné entre les auteurs de contributions, ce livre véritable aura échappé au disparate de certains actes de colloques dont les participants se sont croisés trop rapidement, et il ouvre la voie à une étude qui pourra encore se poursuivre et permettre des trouvailles en même temps que des réflexions sur la valeur de l'écrit et son usage social.



PL. 2. — AD Eure-et-Loir, H 2382 (1095), Marmoutier / un laïc (cliché AD). Une mise en page aérée au service de la devise et d'un effet de similitude sur un chirographe antipodique par la marge inférieure. Voir l'étude de C. Senséby, spé. p. 171, 188 et 200.

André Lemaire



Bezalel Porten et Ada Yardeni ont entrepris leur publication ou re-publication systématique. Trois premiers volumes sont parus en 2014, 2016, 2018 et le quatrième vient d'être publié tandis qu'un cinquième volume est prévu dans deux ans.

Alors que les trois premiers volumes présentaient de courts enregistrements de denrées, spécialement d'orge, de blé et d'huile, ce quatrième volume présente des ordres de paiement, des comptes, des mentions de « travailleurs », des listes de noms propres, ainsi que des inscriptions sur jarre et des lettres. Chaque document est soigneusement publié avec reproduction en couleur et fac-similé dessiné par Ada Yardeni, accompagnés d'une transcription, d'une traduction anglaise du texte araméen et d'un bref commentaire, le tout souvent en une page.

Il est impossible de donner ici une description détaillée du contenu de ces ostraca, visiblement des sortes de notes provisoires ou de brouillons probablement abandonnés après avoir été recopiés au propre ou intégrés sur une feuille ou un rouleau de papyrus. On soulignera seulement qu'y apparaissent incidemment des termes caractéristique tels que MDYNT', « la province », DGL 'BDNNY, « le détachement (militaire) d'Abdnanai » (B2.31) ou encore « une dizaine de cavaliers » (B2.19) dans les ostraca d'Arad, tandis que, dans ceux provenant de la région de Khirbet el-Qôm/Maqqédah, on mentionne B'LY M(N)Q(Y)DH, « les

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part d'un de ses co-auteurs, Bezalel Porten, et à la mémoire de sa co-auteure, la regrettée paléographe ouest-sémitique Ada Yardeni, l'ouvrage intitulé *Textbook of Aramaic Ostraca from Idumea, Vol. 4, Dossiers B-G: 375 Ostraca* (University Park, Eisenbrauns, 2020). 523 p. in 4°.

Depuis les années 1960 sont apparus – d'abord dans des fouilles régulières (spécialement à Arad et Béérshéba), puis sur le marché des antiquités – quelque 2400 ostraca araméens du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. provenant du sud de la Palestine, plus précisément de l'ancienne province d'Idumée. Ils sont maintenant dispersés dans divers musées, collections publiques et privées. Depuis les années 2000,

citoyens/propriétaires de Maqqédah » (A176.1 ; G2.6), « le scribe » (SPR': B1.1), « notre enseignant » ('LPN': A150.1), « le(s) perceuteur(s) » (GB': C1.9 ; GBY': G2,1), « le tribut/impôt » ('ŠKR'/H: A14.3 ; A94.2 ; C2.9), un « officiel » (PQYD: F5.5 et 5.6) et de nombreuses fois « le magasin de Maqqédah » (MSKNT MNQDH: A1.8, *passim*). C'est dire que la publication de ces ostraca jette quelque lumière non seulement sur l'économie et la société mais aussi sur l'administration civile et militaire de la province achéménide puis hellénistique d'Idumée presque totalement inconnue jusqu'ici.

Malgré le décès d'Ada Yardeni, célèbre pour la qualité de son analyse paléographique, on ne peut que souhaiter ardemment que cette entreprise aille à son terme et que le cinquième volume, comportant en particulier des listes et descriptions de terrains, paraisse bientôt.